



## **DELIBERATION N° 94b/2020/CACL**

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020 A 09H00  
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

### **PORTANT ELECTION ET DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)**

Nombre de Conseillers en exercice : 49

Nombre de Conseillers Présents : 46

Nombre de Procuration : 02

Date de la convocation : vendredi 13 novembre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 46

Vote :

Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 2

L'an deux mille vingt, le vendredi vingt novembre à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

#### **PRESENTS :**

Gilles ADELSON  
Monique AZER  
Serge BAFU  
Julner BELIZAIRE  
Dominique BERTONI  
Ruth BIDIOU CEPRIKA  
Pascal BRIQUET  
Louis-Mike CALUMEY  
Daniel CASTOR  
Jean-Victor CASTOR  
Jean-Philippe CHAMBRIER  
Kenny CHEN-TUNG  
Claire CHINON  
Albanie CIPPE  
Xavier CLERVAUX  
Liser CLIFFORD  
Yahya DAOUDI  
Seedna DELAR  
Corine DIMANCHE  
Thierry ELIBOX  
Eugène EPAILLY  
Christian FAUBERT  
Teed GASPARD

Nestor GOVINDIN  
Sandrine JACQUES-GAÏL  
Elainne JEAN  
Farah KHAN  
Patrick LECANTE  
Chester LEONCE  
Roland LOE-MIE  
Phong Michel LY  
Mikaël MANCEE (visioconférence)  
Yolande MILZINK-CINCINAT  
Hélène PAUL  
Claude PLENET  
Stéphanie PREVOT-BOULARD  
Axel RINO  
Anne-Michèle ROBINSON  
Magali ROBO-CASSILDE  
Hélène SERVIUS  
Corinne SIGER  
Rolande SILEBER  
Serge SMOCK  
Eliodore TORVIC  
Sandra TROCHIMARA  
Patricia VICTOR

**ABSENTS REPRESENTES :**

**Marie-Laure PHINERA-HORTH**→procuration à **Axel RINO** ; **Tineffa NAÏSSO**→procuration à **Mikaël MANCE**

**ABSENTS EXCUSES :** Serge FELIX

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Anne-Michèle ROBINSON

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10 du C.G.C.T

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales qui fixe dans son article L1411-5, les règles d'élection des membres de la CAO et de jury de concours, qui pour notre EPCI, sont celles relatives aux communes de plus de 3500 habitants.

**Vu** les dispositions des articles L.1411-5, D.1411-3-4 et 5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux Délégations de Service Public

**Vu** l'arrêté préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la Communauté de communes du Centre Littoral (CCCL) modifié ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

**Vu** la délibération n° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°284FOR19 en date du 31 octobre 2019 portant nombre et répartition des sièges entre les communes membres de la Communauté d'agglomération du Centre Littoral (CACL) ;

**Vu** l'élection de M. Serge SMOCK à la présidence de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), le vendredi 06 novembre 2020 ;

**Vu** l'élection des 9 Vice-Présidents et de 3 conseillers communautaires membres du Bureau, constituant avec le Président 13 membres du Bureau ;

**Considérant** que suite au renouvellement du conseil communautaire, l'assemblée délibérante doit constituer les commissions obligatoires ;

**Considérant** qu'outre le Président ou son représentant, la Commission Locale d'Elaboration des Charges Transférées (CLECT), est composée de six (6) membres ;

**Considérant** qu'une liste a été présentée pour la Commission Locale d'Elaboration des Charges Transférées (CLECT) ;

**Considérant** qu'après avoir été soumise au vote, cette liste a obtenu la majorité avec 46 voix ;

**Entendu le Rapport N° 94/2020/CACL** du Président de la CACL sur la désignation des conseillers en commissions obligatoires.



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

I. Désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la CACL

**DECIDE** de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la CACL :

- **Membres Titulaires :**

Hélène PAUL

Monique AZER

Thierry ELIBOX

Anne-Michèle ROBINSON

Farah KHAN

Daniel CASTOR

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,  
Le vendredi 20 novembre 2020

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

**Serge SMOCK**

